AGIR POUR ...

LA RECONNAISSANCE DES MASSAGES-BIEN-ÊTRE* ET DE CETTE NOUVELLE PROFESSION

Dans notre société moderne, stressante, parfois agressive et brutale, nous avons besoin de plus de communication, de convivialité, de douceur et de bien-être.

Le Massage-Bien-Être, qui est un art du toucher, une communication non-verbale, une démarche se pratiquant partout dans le monde depuis des millénaires, se présente comme une réponse adaptée.

Cette tradition universelle appartient à tout citoyen mais se doit d'être réglementée lorsqu'elle est dispensée contre rétribution par des professionnels.

Depuis une vingtaine d'années, des professionnels, praticiens en Massages-Bien-Être, formés répondent à la demande avec compétence, éthique et générosité.

De nombreux emplois nouveaux ont été ainsi créés, en professions libérales, entreprises, dans des centres de thalasso, d'esthétique, de remise en forme, Spa, etc. Ce sont ces professionnels qui pratiquent les massages-bien-être et qui en ont la compétence. Ils ont reçu une formation spécifique dans des écoles spécialisées.

CETTE CULTURE ET CETTE PROFESSION SONT AUJOURD'HUI MENACÉES EN FRANCE...

Pour exemple, le procès retentissant intenté à Joël SAVATOFSKI à propos des "Massages Assis" - dispensés sur les aires d'autoroutes et instauré dans le cadre de la prévention routière - ont été perdus par le Syndicat des Kinésithérapeutes (cf. « L'Affaire Massage Bien-être », éd. Yves MICHEL). La justice confirmait ainsi le bien-fondé de cette initiative et le droit de l'exercer.

Nous constatons une campagne d'intimidation orchestrée par le tout nouvel Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes. Cette campagne déloyale a pour but de faire peur. Elle évoque avec effet d'annonce des pseudos-dangers comme « le massage peut tuer », cherchant à s'approprier la pratique des Massages-Bien-Être. Au travers des lettres et menaces verbales, elle vise non seulement les praticiens mais aussi les structures qui les hébergent ou encore les usagers du Massage-Bien-Être.

Ceci est totalement inacceptable dans notre pays de libertés et doublement scandaleux dans la mesure où la profession de Kinésithérapeute n'a aucune légitimité pour réclamer l'exclusivité de TOUS LES MASSAGES.

C'est pourquoi il est impératif que ces intimidations cessent, quelles qu'en soient les formes, car elles nuisent tant à la santé qu'aux libertés individuelles. Elles ne visent qu'à retarder la reconnaissance officielle d'une activité économique en pleine expansion, d'une pratique culturelle enrichissante qui a la faveur du public et d'une certaine qualité de vie.

DONNEZ UN « COUP DE MAIN » AUX MASSAGES-BIEN-ÊTRE!

Nous invitons toutes les personnes concernées : praticiens, usagers, sympathisants, personnalités, médias, associations, élus, organismes divers... à nous rejoindre pour obtenir des Pouvoirs Publics la reconnaissance des Massages-Bien-Être et mettre ainsi fin à l'hypocrisie dans ce domaine.

^{*} Les praticiens de la F.F.M.B.E. ayant comme intention et finalité le bien-être de la personne, les techniques pratiquées en l'absence de diagnostic et de traitement thérapeutique, ne s'apparentent en rien, ni dans les contenus ni dans les objectifs, à la pratique de la masso-kinésithérapie, ainsi qu'à toute pratique médicale.

DIFFUSEZ ET SIGNEZ NOTRE PÉTITION...

www.agir-massages-bien-etre.org

ou par courrier à notre Fédération qui la transmettra à Monsieur le Premier Ministre.

Adhésion possible à la FFMBE à compter du 11 avril 2009 (ouverture aux usagers)

Cette action nationale est lancée par Yves MICHEL en coordination avec la FFMBE

Yves Michel - ym@yvesmichel.org et www.yvesmichel.org

Fédération Française de Massage-Bien-Etre (FFMBE)

1, bis rue Pierre et Marie Curie - 92140 CLAMART

Tél. 09 64 31 86 36 - www.ffmbe.fr

NOM	PRENOM	VILLE	SIGNATURE